

19 nov 2007 -16:18

Aide alimentaire pour l'Est de la République Démocratique du Congo

La Ministre chargée de la Coopération au Développement, Sabine Laruelle, a décidé d'octroyer 600.000 euros d'aide alimentaire à trois provinces de l'Est de la République Démocratique du Congo : le Sud Kivu, le Nord Kivu et l'Ituri.

La Ministre chargée de la Coopération au Développement, Sabine Laruelle, a décidé d'octroyer 600.000 euros d'aide alimentaire à trois provinces de l'Est de la République Démocratique du Congo : le Sud Kivu, le Nord Kivu et l'Ituri.

Aide alimentaire pour l'Est de la République Démocratique du Congo Bruxelles, Le 19 novembre 2007. La Ministre chargée de la Coopération au Développement, Sabine Laruelle, a décidé d'octroyer 600.000 euros d'aide alimentaire à trois provinces de l'Est de la République Démocratique du Congo : le Sud Kivu, le Nord Kivu et l'Ituri. L'objectif est de venir en aide aux habitants de ces provinces menacés par l'insécurité alimentaire suite à la recrudescence de la violence et des déplacements de population. Le projet, d'une durée de deux ans, sera exécuté par l'ONG Vredeseilanden en partenariat avec des associations locales et visera à -fournir des semences, des engrais et des outils ;-renforcer les capacités de mouture locale ;- réaménager des marais et irriguer des zones agricoles ;-réhabiliter des pistes de desserte. Contact Presse : Erik Silance Cellule stratégique Coopération au Développement GSM : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be